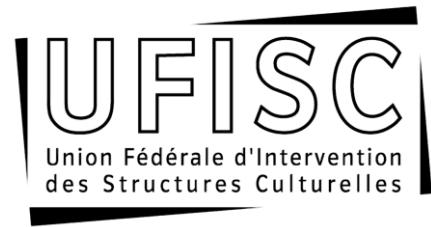


# Le 20 mars, mobilisation pour la défense des droits et de l'intérêt général !



## **La diversité artistique et culturelle est menacée !**

Les coupes budgétaires s'accroissent et mettent en danger l'ensemble du tissu artistique et culturel de proximité constitué de milliers d'initiatives citoyennes qui œuvrent sur l'ensemble des territoires. Alors que le budget de la délégation aux territoires, à la transmission et à la démocratie culturelle du ministère de la culture subit une coupe sans précédent, de plus de 30 millions d'euros, la part collective du Pass culture n'est toujours pas dégelée et nombreux sont les territoires qui vont se retrouver démunis pour mener leurs actions dans les établissements scolaires.

Plusieurs régions, départements et collectivités territoriales ont annoncé des baisses dans leur budget pour la culture et plus largement le champ associatif. En Pays de la Loire, les effets d'une coupe monstrueuse et idéologique contre les structures associatives d'intérêt général sont immédiats et catastrophiques. Dans l'Hérault, la baisse décidée contre les associations culturelles et sportives met à mal un écosystème fragile et engagé pour la participation de toutes et de tous à la vie culturelle. **Un plan social se prépare à bas bruit, touchant les plus fragiles, amenuisant la capacité d'une mise en œuvre des droits culturels des personnes.**

Ces coupes sont aussi violentes dans les domaines de la solidarité internationale, du social, des droits des femmes, de l'emploi et de l'insertion par l'activité et bien d'autres champs. Elles précarisent les initiatives citoyennes dans un moment où le champ de l'intérêt général est crucial pour défendre l'exercice des droits humains et contribuer au lien social au plus près de nos concitoyennes.

Dans un contexte où les repères sont bouleversés, où les défis existentiels nous obligent à revoir nos modes de vie, face aux défis climatiques comme numériques, la diversité du sensible et des imaginaires est un creuset pour construire en commun un avenir de paix et de dignité. Face à la violence déployée dans le monde, la nécessité de prendre soin des relations aux autres et au vivant s'impose plus que jamais. **Les libertés d'expression et de création comme les libertés associatives, pourtant mises à mal, sont alors essentielles à la démocratie.**

Aujourd'hui, les volontés réactionnaires s'amplifient, porteuses du conservatisme, de l'autoritarisme et de la pensée de l'inégalité qui les constituent et les exemples européens et internationaux des restrictions de liberté et de destruction des services publics et des initiatives citoyennes se multiplient.

Il nous faut réagir et porter haut et fort la défense d'un service public et d'un champ d'intérêt général comme commun à coconstruire, porteur de libertés, d'égalité, de fraternité et de sororité.

**Nous appelons à la sauvegarde et au renforcement de notre modèle de protection sociale, fondée sur la solidarité démocratique et l'émancipation des personnes. La non prise en compte de l'accord du 27 octobre 2023 sur l'intermittence du spectacle, la réforme du RSA, la réforme indigne sur les retraites sont autant d'attaques du système social, en particulier dans nos professions.**

Pour la défense des droits sociaux et des droits humains fondamentaux, nous sommes solidaires de la mobilisation du 20 mars et appelons à rejoindre les manifestations et actions partout en France.

*Communiqué de l'UFISC du 19/03/2025*

**Contact** : Patricia COLER, Déléguée générale de l'UFISC : [patricia.coler@ufisc.org](mailto:patricia.coler@ufisc.org).